

# Avis Technique 21/15-54\_V2.1

Modificatif de l'Avis Technique 21/15-54\_V2

*Module photovoltaïque rigide  
fixé au-dessus du  
revêtement d'étanchéité, en  
pose surimposée*

*Rigid photovoltaic module  
applied over roofing  
membrane, installed above  
the membrane*

---

## Soprasolar Fix Alu

avec modules :

**RECxxxPE (xxx de 240 à 265 Wc) de la société REC**

---

**Titulaire :** Société SOPRASOLAR SAS  
62 Rue Transversale  
FR 92238 GENNEVILLIERS

Tél. : 01 46 88 01 80  
Fax : 01 46 88 01 89  
E-mail : [be@soprasolar.com](mailto:be@soprasolar.com)  
Site internet : [www.soprasolar.com](http://www.soprasolar.com)

Par décision en date du 7 février 2019 du Groupe Spécialisé n° 21, ce procédé n'ayant pas fait l'objet de modifications de nature à mettre en cause l'appréciation dont il a fait l'objet, la validité de cet Avis Technique est prolongée jusqu'au 29 janvier 2020.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 21  
Le Président*

**Groupe Spécialisé n° 21**

Procédés photovoltaïques

Publié le 5 mars 2019



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques  
d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

---

Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : [www.ccfat.fr](http://www.ccfat.fr)